

Eligibilité des surfaces pastorales aux aides PAC en 2015 : quel impact pour les exploitations pastorales du Languedoc Roussillon



Contexte

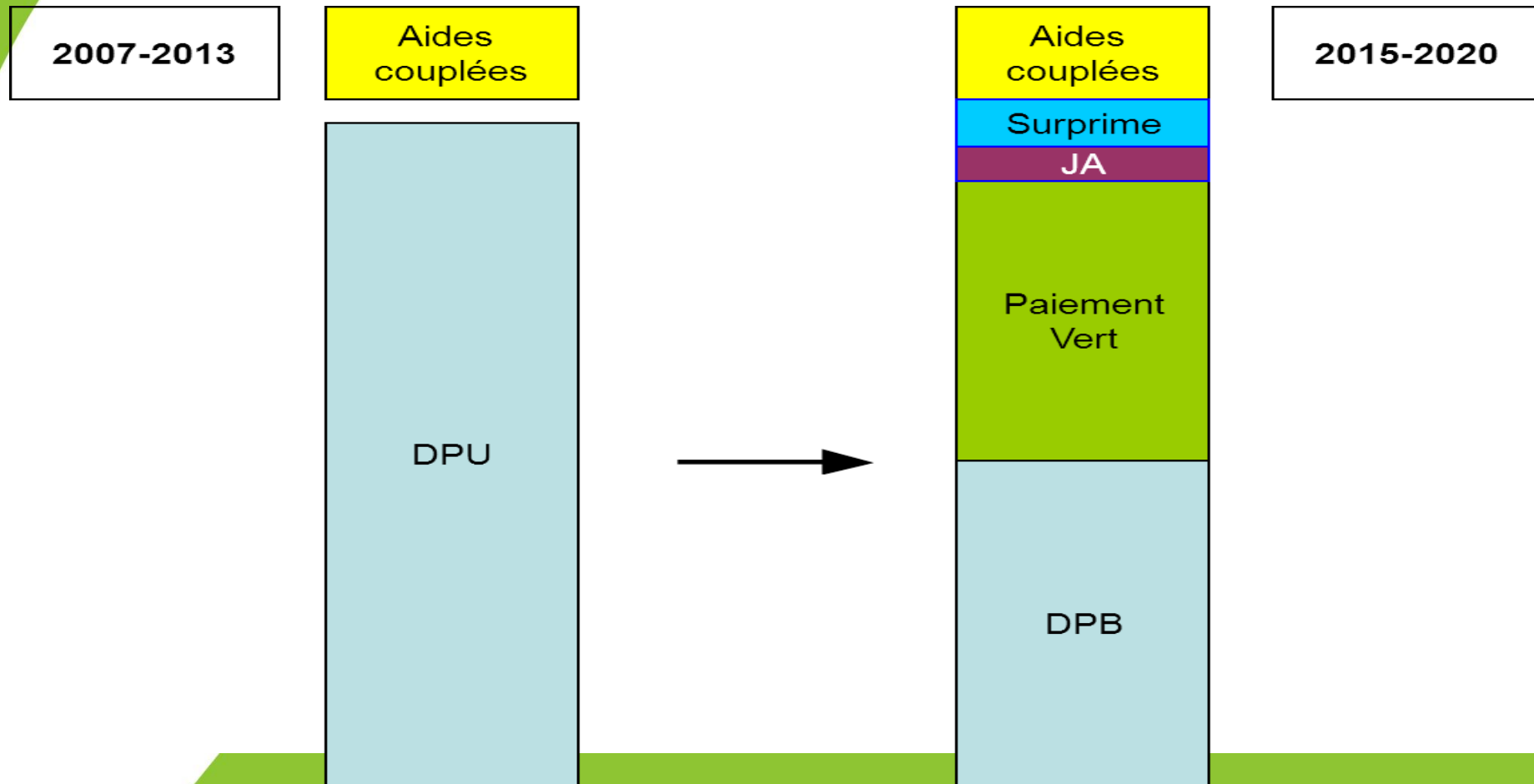
- Réforme PAC 2015, modalités d'attribution des aides à la surface
- Mise en œuvre d'une procédure lourde de déclaration des surfaces dites « peu productives »
- Convergence du montant des aides directes
- Réévaluation de l'ICHN

Eligibilité des surfaces de parcours au prorata du « consommable »

% non consommables	% non consommables	% de non consommables	Coefficient prorata
		0 à 10 %	1
		10 à 30 %	0.8
		30 à 50 %	0.6
		50 à 80 %	0.35
		>80 %	0

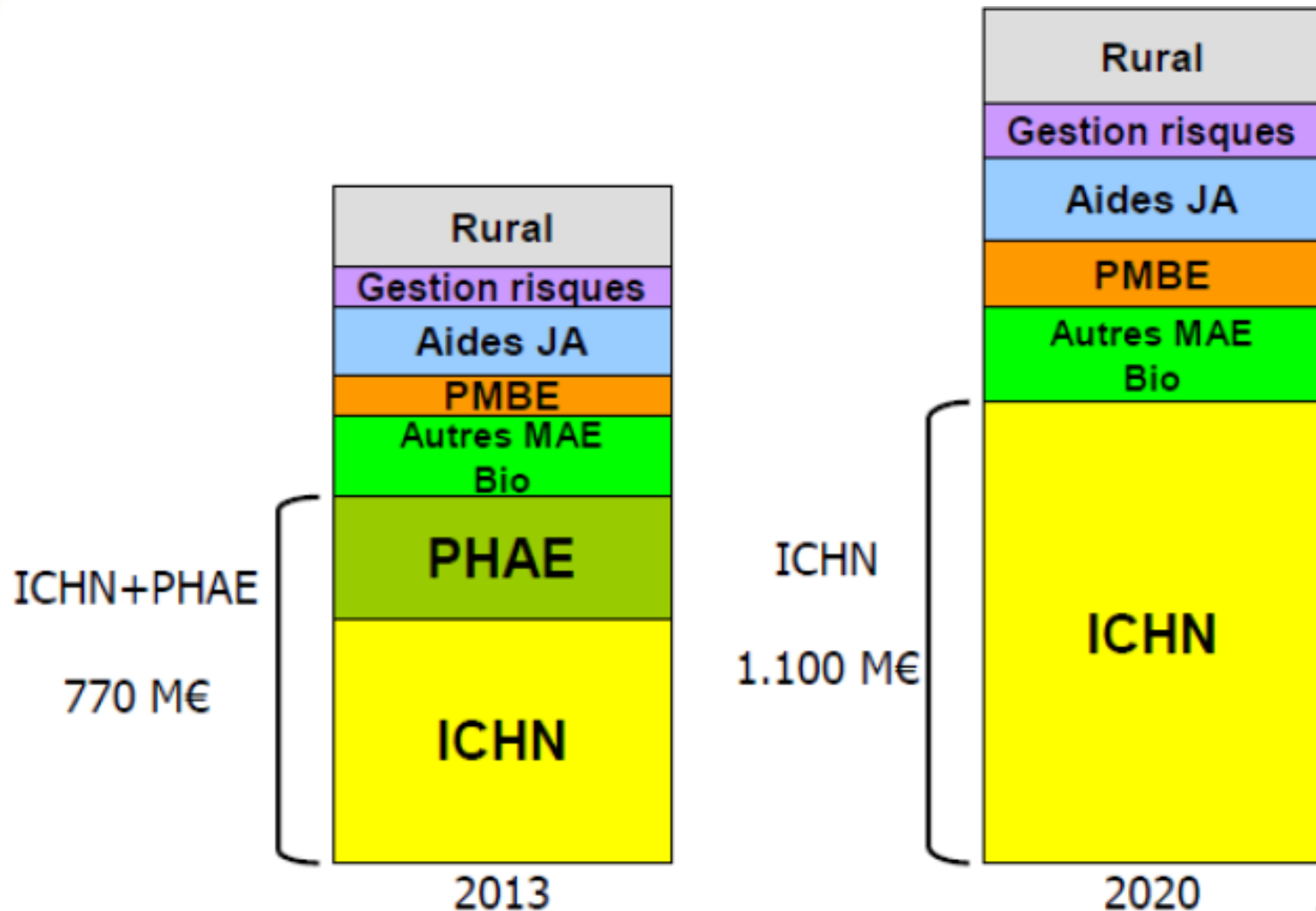
1^{er} pilier :

Passage des DPU aux DPB + paiement vert
+surprime pour les 52 premiers hectare



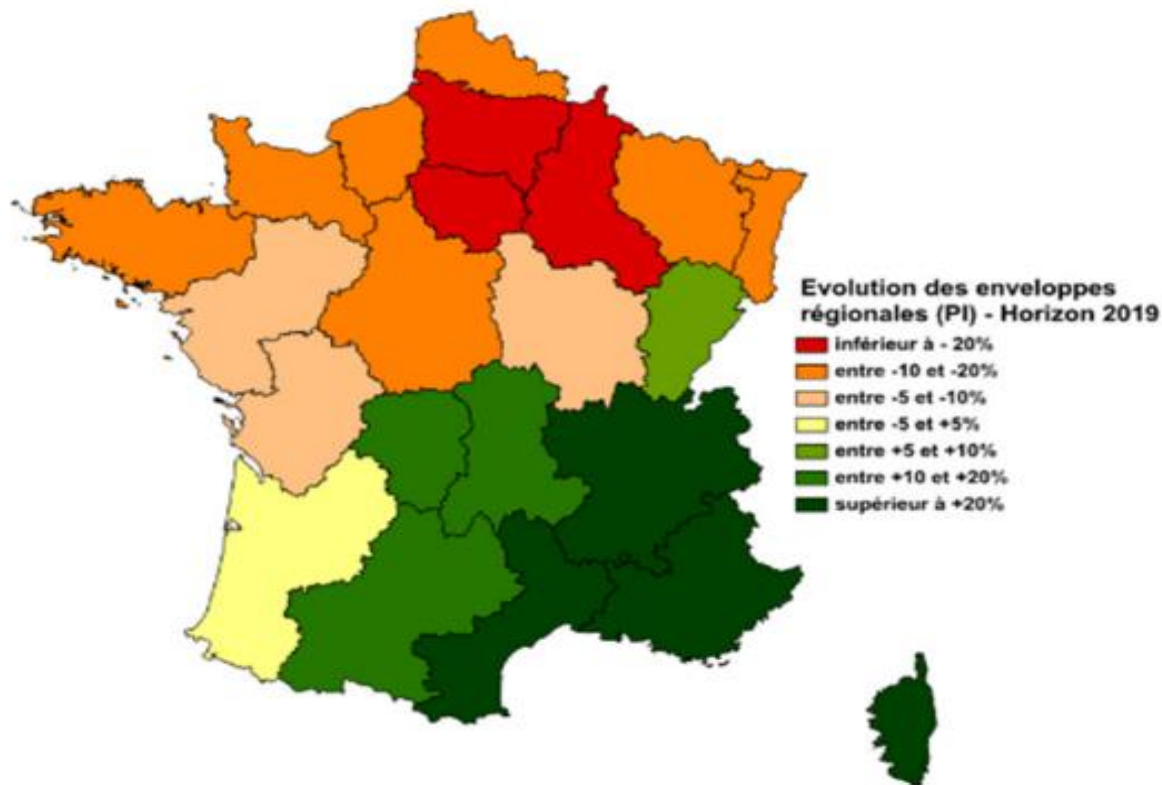
2nd pilier :

Regroupement de l'ICHN et de la prime à l'herbe



Une convergence censée favoriser les élevages pastoraux du sud de la France

Évolution des enveloppes régionales (PI) – Horizon 2019



Hypothèse : convergence à 70% avec surprime

Source : PEP – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, traitement
Inosys Réseaux d'élevage

Une étude pour analyser l'impact de ces nouvelles règles

- Ressenti et appropriation par les éleveurs
- Importance des surfaces pastorales impactées et de leur place au sein des stratégies d'alimentation
- Analyse de l'impact financier prévisionnel
- Premier retour des visites de contrôle

Méthode de travail: enquêtes par échantillonnage

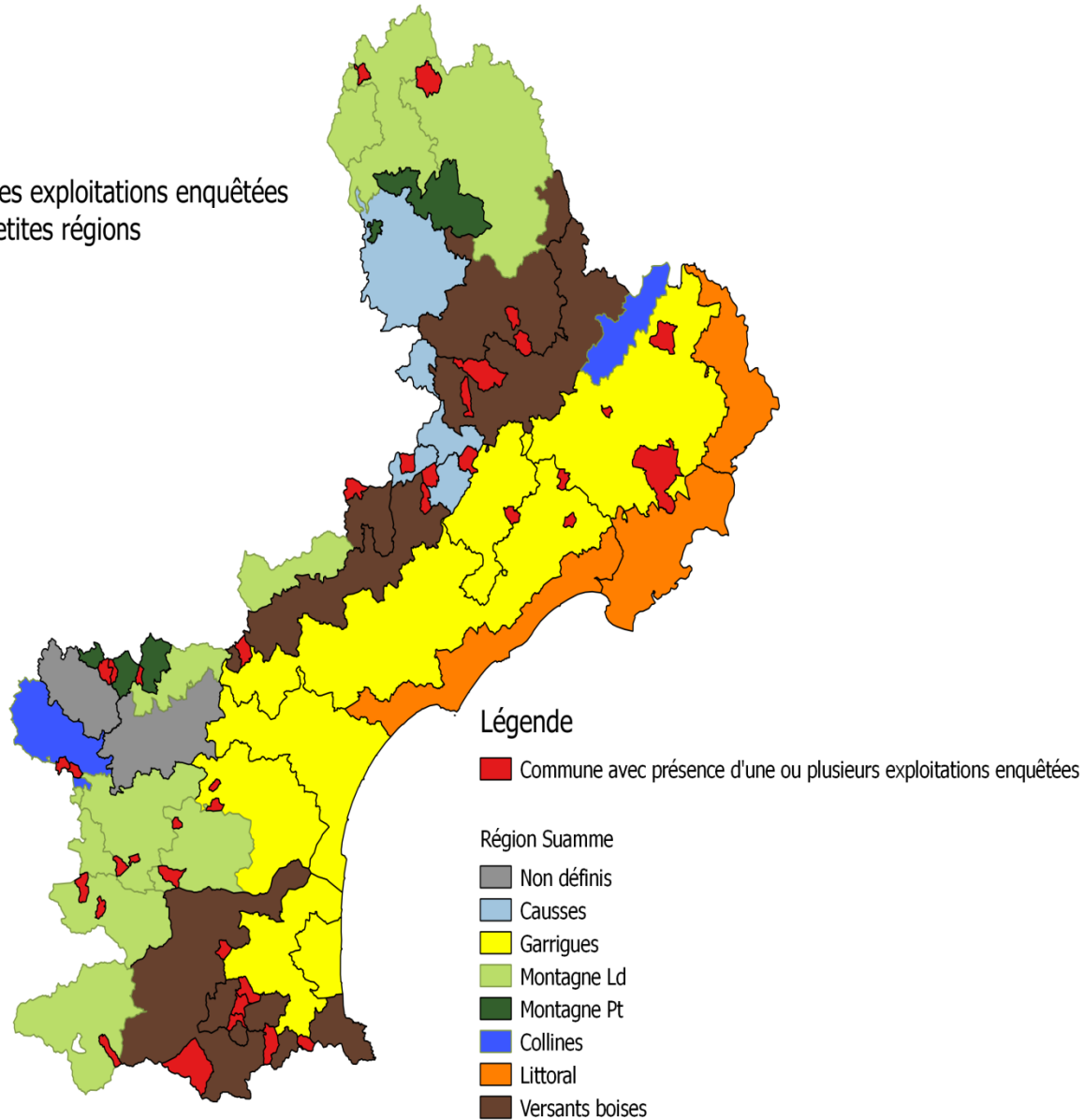
- Tendre vers la représentativité de l'élevage régional
- Prendre en compte les territoires qui posent question
- Partir de données existantes pour limiter le temps d'entretien
- 47 exploitations ciblées

Représentativité des filières et des départements

	Bovin viande	Caprin lait	Mixte viande	Ovin lait	Ovin viande	Total
Aude	7	2			5	14
Aveyron				1	1	2
Gard	1	2			3	6
Hérault	2	1		2	4	9
Lozère	2	2	2	1		7
Pyrénées-Orientales	5	2			2	9
Total	17	9	2	4	15	47
Total région LR	1430	183	153	208	448	2422

Représentativité des territoires

Localisation des exploitations enquêtées
dans les petites régions



Données collectées et analyses

- Collecte des données

- Taille et nature de la SAU déclarée + proratisation
- Place des parcours dans l'alimentation
- Informations sur les déclaration et les primes de 2014
- Ressenti des éleveurs

- Traitement des données

- Utilisation de la ressource pastorale
- Importance quantitative des milieux à proratas faibles
- Perte de surface par proratisation
- Impact de la réforme sur le montant des primes

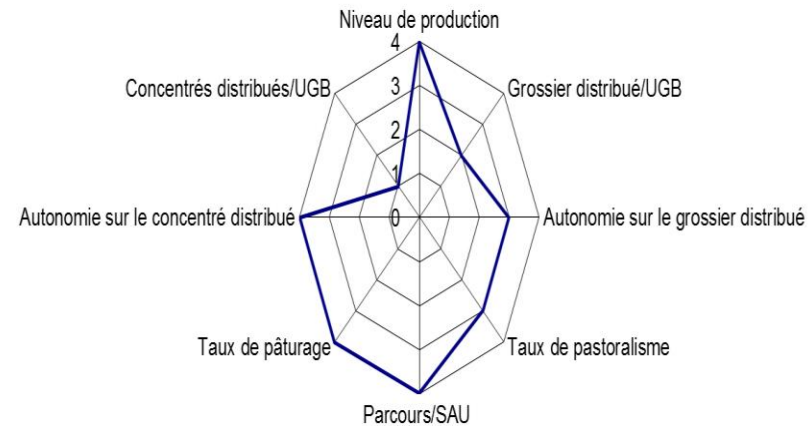
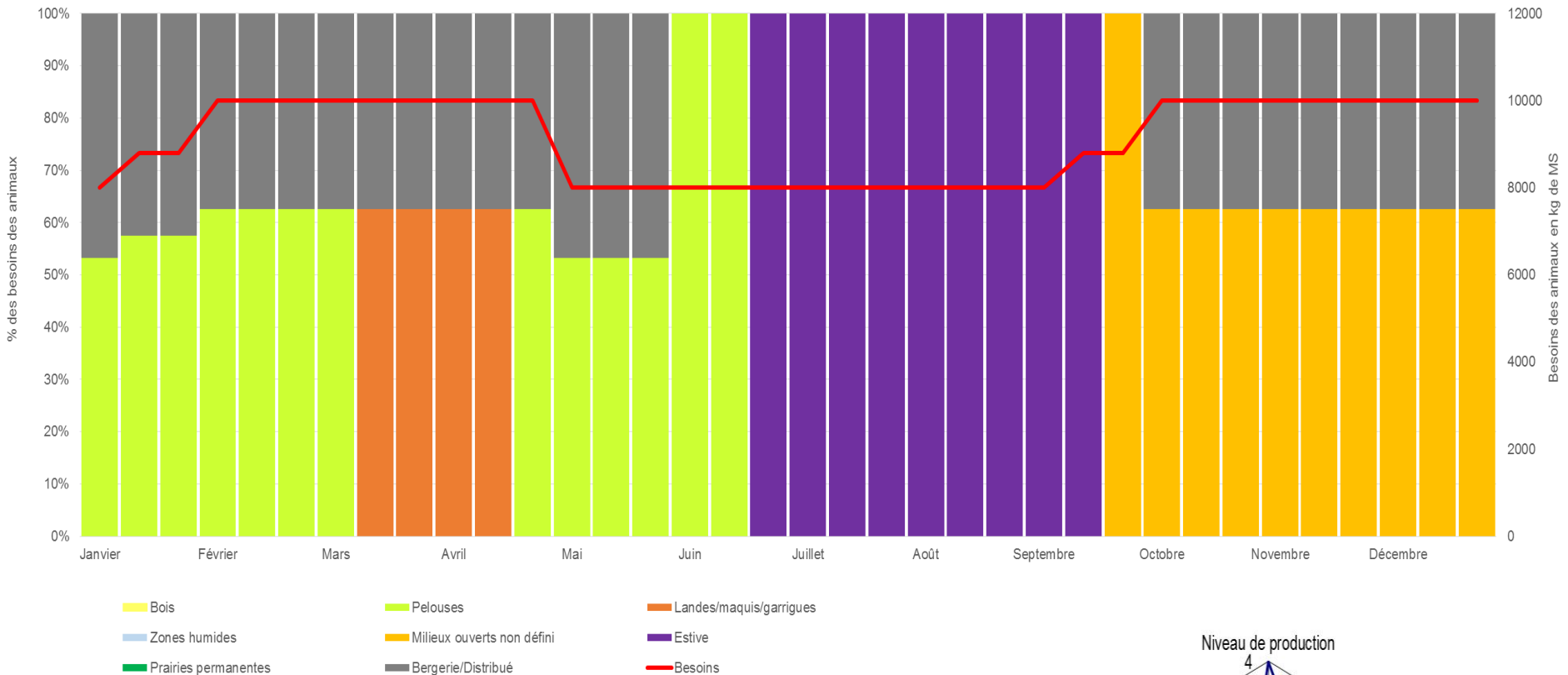
Ressenti des éleveurs

- Des formations suivies et utiles
- Un choix individuel des proratas avec une sous-évaluation volontaire courante (56%)
- Des points positifs rarement évoqués mais importants
 - Espoir pour l'impact économique
 - Ouverture des paysages envisagée
- Une vision plutôt négative des nouvelles règles de la réforme
 - Complexes
 - Subjectives
 - Stressantes

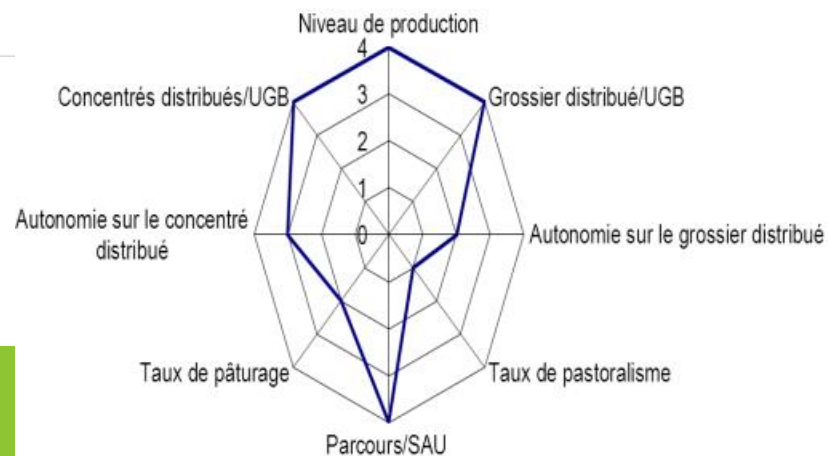
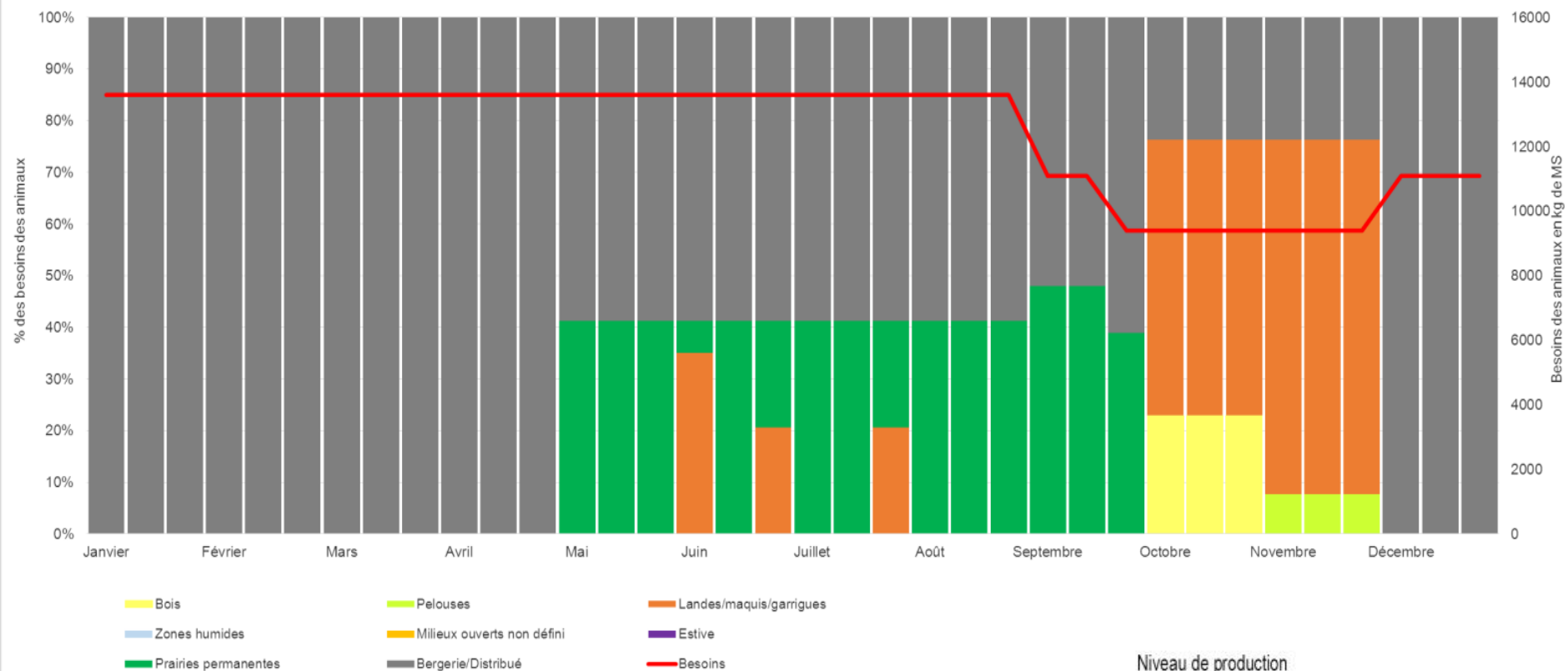
Retour des visites rapides

- Effectuée pour 82% des enquêtés
- Source de stress mais retours positifs
- 46% de dossiers modifiés
- 8% des dossiers modifiés uniquement à la baisse

Place des milieux pastoraux : une diversité de situations...



... mais toujours une période stratégique

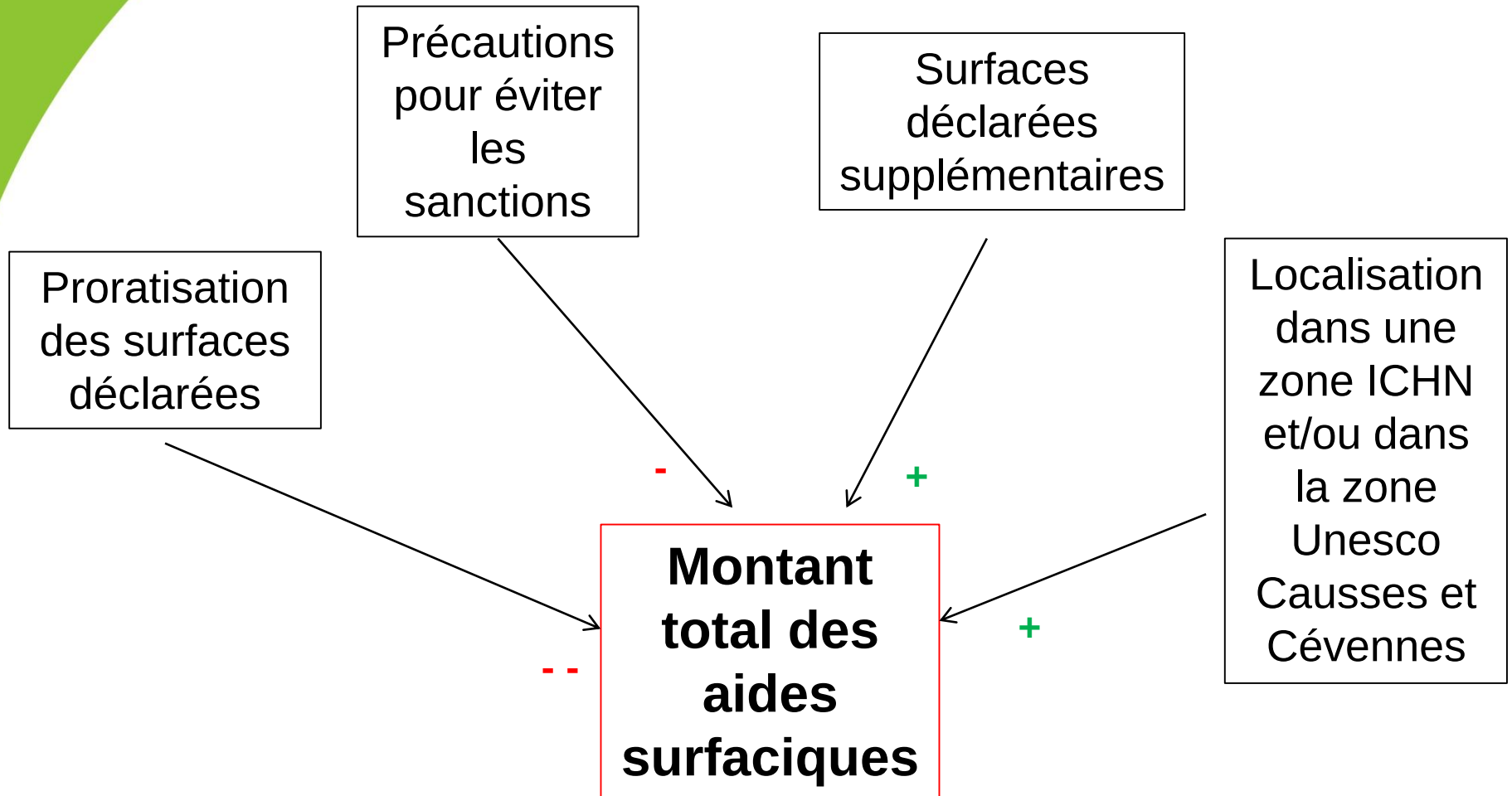


Des proportions variables pour les surfaces a faibles prorata

Types ACH	Nombre d'exploitations enquêtées	Proportion de parcelles 0,35 et 0 sur la SAU	Taux de pâturage	Surface de SAU	Filière	Petites Régions
1	13	> 30 %	< 50 %	< 75 ha	Caprins	Versants boisés
2	24	< 15 %	< 70%	> 75 ha	BV+OV +OL+MV	Toutes
3	10	> 15 %	> 70 %	> 150 ha	BV + OV	Garrigues, Versants boisés et Montagnes Ld

Sur l'ensemble de l'échantillon 12,5% de surface à 0,35 soit 644 ha éligibles

L'impact financier de la réforme



L'interaction de différents facteurs va moduler le montant des primes distribuées après la réforme

Une diminution des surfaces éligibles plus ou moins marquée

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
Variation moyenne entre les surfaces physiques déclarées entre 2014 et 2015	14%	-4%	7%	3%	20%
Variation moyenne entre les surfaces physiques déclarées en 2015 et les surfaces proratisées	-23%	-31%	-31%	-20%	-51%
Variation moyenne entre surfaces physiques déclarées en 2014 et les surfaces proratisées en 2015	-16%	-34%	-26%	-18%	-45%

Impact en 2015 +

Un impact
hétérogène de la
PAC illustré par 5
profils avec des
sensibilités
différentes

Profil 5

Caprin distribuant sur de
petites surfaces dans les
versants et les
montagnes Ld avec une
proportion plus faible de
parcelles 0,35

Profils 2 et 3

Ovin ou bovin **très**
pastoraux avec de forte
proportion de parcelles
0,35 sur des grandes
surfaces dans les versants
et les garrigues

Ovin distribuant sur de
grandes surfaces avec peu
de parcelles 0,35 sur les
montagnes Ld et les
causses

Profil 1

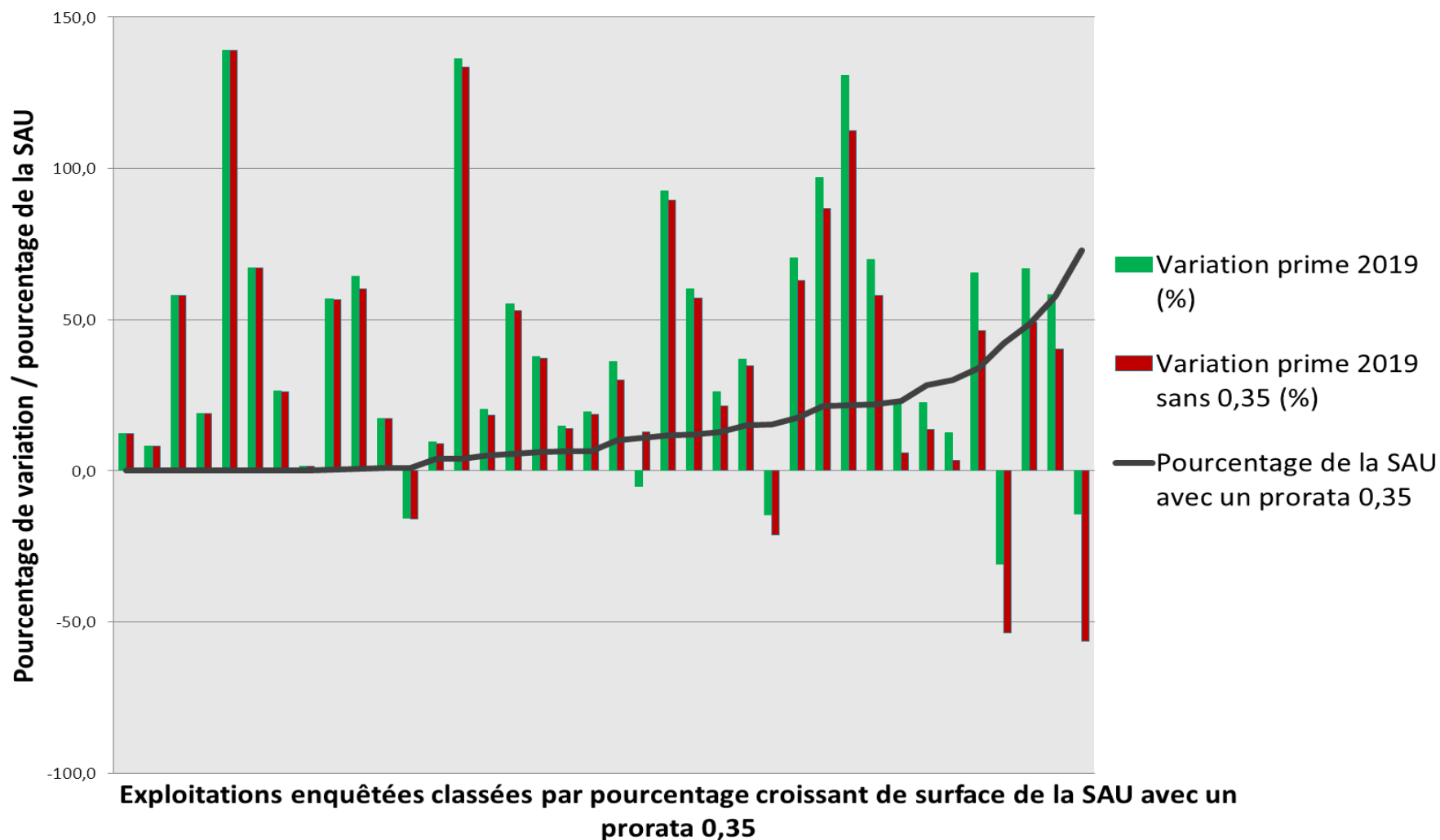
Caprin distribuant
avec des petites
surfaces dans les
versants boisées et de
forte proportions de
parcelles 0,35

Profil 4

Bovin distribuant
sur de grandes
surfaces avec peu
de parcelles 0,35
dans les
montagnes et les
collines

Impact en 2019 +

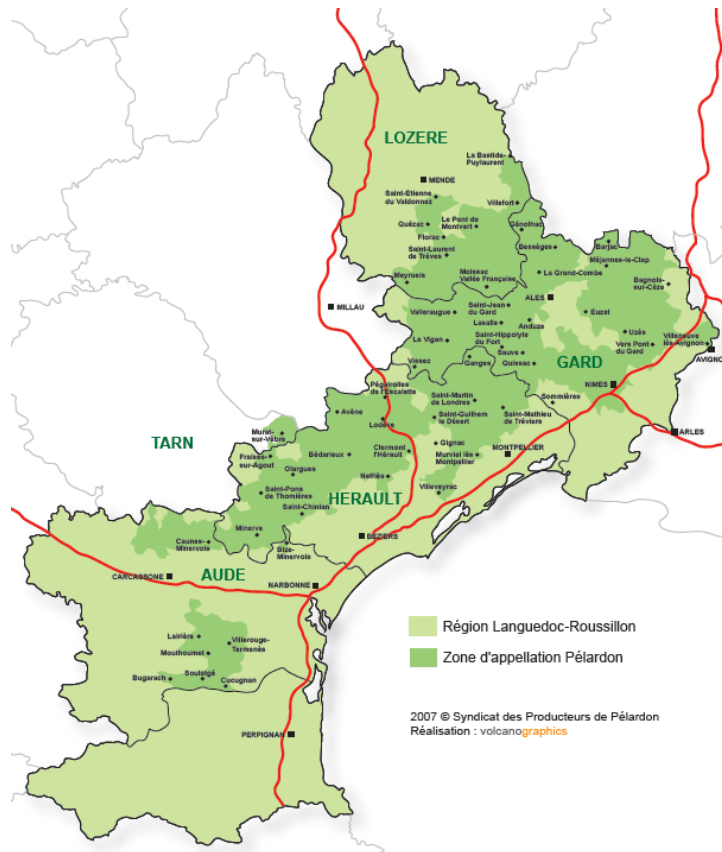
Simulation des évolutions sans les surfaces à 0,35



Moyenne -5 % et amplitude maximale à -50%

Effet de la zone Unesco/AOP Pélardon

- Simulation sur une exploitation petit ruminant hors zone, en territoire boisé



	Hors pélardon	si zone Pélardon
ICHN/ 2013	-4000	1235
DPB/2013	3000	6500
Aides surfaces	-1000	7735

Synthèse et discussion

- Synthèse des résultats obtenus
 - Importance stratégique des milieux à faible prorata pour l'alimentation des troupeaux
 - Impact financier globalement positif mais hétérogène selon les profils d'exploitations et leur localisation
 - Une réforme source de stress et de crainte
- Des sources de biais éventuelles
 - Echantillonnage en partie orienté
 - Approximation des outils informatiques utilisés

Suites à donner

- Nécessité d'élargir avec des chiffres consolidés au niveau régional
- Faire des simulations de simplification de la grille de proratisation ?
- Voir l'effet budgétaire d'une généralisation des catégories « bois fruitiers » à une échelle plus large et aux grands herbivores

Merci de votre attention

